Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 26 Rajeb 1445
7 Février 2024

N° 17

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **257**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **259**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **261**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **261**
Avis aux créanciers..... **264**
Convocations
Sociétés anonymes **265**
Sociétés à responsabilité limitée **266**
Divers
Avis au public..... **266**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Entreprise des Travaux Industriels & pétrolières, Z.I. - BP 288-6000 Gabès

MF : 0347217N

D'après le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de la société ont assisté à une assemblée générale extraordinaire en date du 22 Juin 2014, à 9h au siège de la société enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 15 décembre 2017 sous le numéro 17706763, reçu n°M064469 de déplacer le siège social de la société de l'ancienne adresse, n°202, rue Farhat Hached, 1er étage, à la nouvelle zone industrielle de Bouchema Sidi Daoud Gabès, B.P. 288-6000 Gabès.

L'annonce a été faite au Registre national des entreprises le 24 janvier 2024 sous le numéro 20245489.

2024R00265SANB2

Notice d'information augmentation de capital

SOCIETE LE GALLUS DU SUD «SOGASUD»

Identifiant Unique n°0555428H

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : 1 000 000, 000 DT

Siège social : Route Médenine, km 6-4170 Zarzis.

Objet social : L'élevage de volailles et l'exploitation agricole.

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du procès-verbal de l'assemblée : Deux copies originales du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023, enregistré à la recette de la rue du Port de Zarzis, le 18/12/2023 sous le n°23704069 quittance n°M120694, ont été déposées au Registre National des Entreprises, le 25-12-2023 sous le n°AC081922023.

Le montant de l'augmentation de capital : 900 000,000 DT par voie d'apport en numéraire à libérer en totalité à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société SOFIA CAPITAL RISK.

Actions à émettre : 18 000 actions nominatives de 50 DT chacune.

Lieu de dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert auprès de la BNA BANK, succursale de Sfax, n°03.700.019.0321.049701.50.

La souscription pourra être réalisée durant le délai de quinze (15) jours à partir de la publication de la présente notice. Le délai de souscription pourra être clôturé par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Les apports en nature : Aucun apport.

Les avantages particuliers prévus par les statuts : Aucun avantage.

Les conditions d'admission aux assemblées générales : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité où s'y faire représenter. Nul ne peut représenter un actionnaire à l'assemblée s'il n'est lui-même membre de cette assemblée.

Les modalités de convocation de l'assemblée générale : La convocation de l'assemblée générale est faite par le conseil d'administration conformément aux dispositions statutaires.

2024X00139SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

D'une société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

DAV TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Rue de La Laine, ZI Bir El Kassaa, Ben Arous

Identifiant unique : 0736358 S/A/M/000

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

Dénomination sociale de la société : DAV TUNISIE

Forme juridique : Société anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

Montant de l'augmentation du capital social : Quarante neuf Millions (49.000.000) Dinars.

Siège social : Rue de La Laine, ZI Bir El Kassaa, Ben Arous.

Objet social : La fabrication, la vente, l'exportation de matériels et équipements de commutation électrique et de capteurs pour l'industrie automobile.

Durée : 99 ans.

Dépôt du projet : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 26 janvier 2024, Enregistrement n°24500433, Quittance n°1004 ont été déposée au Centre National du Registre des Entreprises - Ben Arous le 30 janvier 2024 sous le numéro AC02142024.

Nombre d'actions à souscrire : Neuf millions huit cent mille (9.800.000) actions à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque «CITI» Agence Citibank, N.A Tunis, 55 Avenue Jugurtha Tunis Belvédère 1002 Tunis, sous le numéro TN 59750000000010011604952 dans un

compte indisponible intitulé «Société Anonyme en cours d'augmentation de capital».

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la publication au JORT de la présente notice.

Valeur nominale des actions à émettre : Cinq (5) Dinars chacune,

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Sur les bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

Dans le cas de liquidation, le produit de liquidation après règlement du passif et des charges de la société est employé à amortir complètement le capital, le surplus étant réparti entre les actionnaires.

Modalité de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et se tiendra au siège social de la société.

2024400211SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

HELIOS CARS S.A

Capital social : 1.400.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Al BADR, Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 - Tunis (Tunisie)

RNE : 1516561 C

- Dénomination : SOCIETE HELIOS CARS S.A.

- Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 1.400.000 DT

- Objet social : Importation et vente d'automobile et accessoires

- Durée : 99 ans.

- Dépôt du procès-verbal de l'AGE du 26/01/2024 au Registre National des Entreprises le 01/02/2024 sous le n°AC 01172024.

- Nombre d'actions à souscrire : 50 000 actions de 100 dinars chacune à libérer de moitié à la souscription.

- Ladite Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts et ce conformément aux dispositions de l'alinéa 1er de l'article 294 du code des sociétés commerciales.

- Pas d'avantage spécial.

- Tous les actionnaires ont droit de vote aux assemblées.

- Répartition du résultat : conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

- Délais de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Versement des fonds : Compte indisponible ouvert à l'ATB sous le n°01 902 0471192 01665492.

2024400219SANB2

Notice d'information

Augmentation de Capital

HELIOS HOLDING S.A

Capital social : 6.200.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble AL BADR, Rue du Lac Mâlaren LES Berges du Lac - 1053 - Tunis (Tunisie)

RNE : 1507733 D

Dénomination : SOCIETE HELIOS HOLDING S.A.

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 6.200.000 DT

Objet social : Prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal de l'AGE du 26/01/2024 au Registre National des Entreprises le 01/02/2024 sous le n°AC01162024.

Nombre d'actions à souscrire : 450 000 actions de 10 dinars chacune à libérer de moitié (1/2) à la souscription.

Ladite Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts et ce conformément aux dispositions de l'alinéa 1er de l'article 294 du code des sociétés commerciales

Pas d'avantage spécial.

Tous les actionnaires ont droit de vote aux assemblées.

Répartition du résultat : conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

Délais de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Versement des fonds : Compte indisponible ouvert à l'ATB sous le n°01902047119201655307.

2024400223SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ZARZIS BETON

Société à responsabilité limitée

Capital social : 500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Zarzis - Zarzis

Identifiant Unique : 0817395/Y

Suivant procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 23/11/2023 (enregistré à la Recette des finances Rue du Port - Zarzis le 15/1/2024 sous Qn°M008591 En°24700193)

- Mr. Luiz Carlos PESSAO a démissionné de ses fonctions en qualité de co-gérant.

Un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises sous l'I.U n°0817395Y en date du 30/1/2024 sous dossier n°20247041.

2024400215SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit reconnu par les signatures des deux parties à la municipalité d'Ejdaida le 29/01/2024 et enregistré à la recette des finances de Wadi El-Lil le 29/01/2024, quittance numéro M008306, numéro d'enregistrement 24200210.

Tessa Electricité Compagnie, représentée par son agent légal, Nasr al-Din al-Hammadi registre de commerce n°1639424Z, a vendu à Khaled ben Rashid ben Mohamed al Ferjani le fonds de commerce ayant pour activité vente du matériel électrique, sanitaire et de peinture situé au 76 rue Istiklal, Shabaw Wadi El-Lil.

Les oppositions relatives à la dite vente doivent être adressées au vendeur, Tessa Electricité Compagnie, à son siège social susvisé dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 3 février 2024.

2024T00101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte manuscrit légalisé par ses deux parties le 02/11/2023, enregistré à la recette des finances du Sers le 15/01/2024 quittance n°M001379, la première partie Aymen Saadalaoui vend et cède à la deuxième partie Sami Ben Younes la totalité du fonds de commerce représenté dans l'exercice des activités commerciales exploité dans le local sis à rue Hédi Chaker le Sers objet du titre foncier n°4984.

Les objections seront acceptées dans un délai de vingt jours (20 jours) à partir de la date de publication des présentes dans le Journal Officiel de la République Tunisienne JORT, la publication de cette annonce est faite dans le journal quotidien Echourouk n°11822 le 27 janvier 2024 page 38.

2024T00102FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte manuscrit légalisé par ses deux parties à la commune du Kef le 24/01/2024, enregistré à la recette des finances du Kef le 24/01/2024 quittance n°M005007, la première partie Mme Nabila Bent Younes Cherni épouse Ahmed Abidi vend et cède à la deuxième partie Mme Azza Salama Ben Slama Ben Haj Hédi Aouissaoui la totalité du fonds de commerce représenté dans le commerce de prêt à porter et sa location exploité dans le local sis à l'avenue Monji Slim le Kef a loué de Mr Abderrazeg Mechri, enregistré dans le registre national des entreprises, dit registre de commerce avant, sous n°A1174022015.

Les objections seront acceptées dans un délai de vingt jours (20 jours) à partir de la date de publication des présentes dans le Journal Officiel de la République Tunisienne JORT, la publication de cette annonce est faite dans le journal quotidien Echourouk n°11822 le 27 janvier 2024 page 35.

2024T00103FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à Tunis le 21 Novembre 2023 n° de quittance M069089 n° d'enregistrement 23203415 Monsieur Samir ben Mokhtar Bech Chaouch a vendu la totalité du fonds de commerce sis n°1 immeuble n°35-37 Rue Eljazira Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Habib ben Fredj Lazreg. Les oppositions doivent se faire dans un délai de vingt jours à compter de la date d'inclusion de la manière officielle entre les mains de l'acheteur.

Cet avis est publié au journal Achourouk n°11822 du 27/01/2024

2024T00105FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente conclu le 10/01/2024 signé entre les parties le 24/01/2024 à la municipalité de Bardo et enregistré à la recette des finances de la cité Zouhour, Tunis le 25/01/2024 enregistrement n°2400148 quittance n°M007615 M. Ammar Dhaouadi a vendu à Mme Ilham Jaouadi tout le fonds de commerce pour la vente des fruits secs situé au n°20 Rue 4128 Cité Zouhour 3 Tunis.

Le dépôt des oppositions sera chez l'acheteur situé au n°22 Rue 4744 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de l'annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 01/02/2024.

2024R00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/11/2023 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 8/12/2023 sous le n°23207632 quittance n°141813, Mme Najla Mosbahi titulaire de la CIN n°07057030 a vendu à la société MAZZARO EVENTS SARL au capital de 5000 DT, ayant l'identifiant unique n°1832684B et dont le siège social sis au n°9, Rue Noureddine Khayachi la Marsa, représentée par son gérant, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local à usage commercial sis au n°12 Rue Monji Slim la Marsa.

Le présent avis a été publié aux journaux «le Quotidien» et «Achourouk» du 19/01/2024.

Les oppositions sont acceptées par le représentant légal de la société acquéreuse au siège social dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce dans le JORT.

2024R00258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 30/01/2024 enregistré le 31/01/2024 à la Recette des Finances de Lac n° de quittance : M012841 et n° d'enregistrement : 24200914. Mr Ahmed ben Mohamed ben Hamida Drissa a vendu à Mr Yezid ben Alhadi ben Abd salam Belhaj Salem le Fonds de Commerce exploité Café et tout commerce sis au 1053 immeuble la coupole 1 rue du Lac Windermere les Berges du Lac Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Ben Chouikha Mhamed à son adresse sis immeuble el-ghazela Place de la gare Jamal et ce dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 02/02/2024.

2024R00273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 31/01/2024, enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira le 31/01/2024 sous n°24200226 quittance n°M005204, société «SOGECO» Sarl, Identifiant unique : 1479105V, dont le siège sis à l'Avenue Abdessalam Nébli - Oued Ghenim - Sousse, représentée par son gérant Rabii ESSOKRI, titulaire de la CIN n°05555826, a vendu et cédé à la société «Abou Al Amine de Commerce» Sarl, Identifiant unique : 1775702N, dont le siège sis à Chobet Essandouk - Khezama 4071 - Sousse représentée par Mme Mounira Bent Mohamed Mehri, titulaire de la CIN n°05572461 par procuration. La totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Mohamed Chouaieb - Kalaa Sghira - Sousse. Les oppositions se font au cabinet de maître Slim Ben Taleb Avocat sis à la rue Sœur Joséphine 4000 Sousse, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 4/2/2024.

2024S00161FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/01/2024 enregistré à la Recette des Finances Gremda Sfax le 25/01/2024 n° de quittance MO09945 et n° d'enregistrement 24200379, la Société commerciale de chauss et mat chauss, identifiant unique n°0418254N, sise au n°86 avenue Ahmed Bey Sfax représentée par son gérant Mounir Makni titulaire de la C.I.N n°01233420, sis à l'avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax, a vendu à la société Best Trading Tunisia, identifiant unique n°1627317H, sise à la route Menzel Chaker km 1 Sfax représentée par son gérant Houssem Ben Amor titulaire de la C.I.N n°08787805, sis résidence Elwafa Mourouj 3 Ben Arous tout le fonds de commerce représentant vente de chaussures et matériels chaussures sise n°5 avenue Ibn Khouldoun Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans un délai de vingt jours de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du Maître Ahmed Besbes avocat à Sfax avenue haffouz immeuble anis 3ème étage Sfax, dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Le Quotidien le 1er février 2024.

2024X00137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce sous seing privé maître Marwa Kanouni bureau sis au 61 1er étage immeuble Belvédère Center 61 rue Khartoum Tunis en date du 11/11/2022 enregistré à la recette des finances Le Bardo sous le numéro 2220440 quittance n°93102 en date du 16/11/2022 Mme Souâad Mouizi a vendu tout le fonds de commerce «ELEGANCE PRESSING» à Mme Najet Mouizi situé à la rue 1er mai le Bardo 2000.

Les oppositions seront reçues chez Mme Najet Mouizi située à la rue 1er mai le Bardo 2000 dans 20 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue aux journaux Le Quotidien et Achourouk du 26/01/2024.

2024400218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce conclu le 29 janvier 2024 enregistré à la recette des finances de Raoued le 29-01-2024 sous quittance n°M015181 enregistrement n°24200585, Monsieur Seif-Edine Ben Kamel Ben Mohamed Aroussi Romdhane titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07428015

a cédé à Mr Wassim Ben Omar Ben Mohamed El Farhani titulaire de la carte d'identité nationale numéro 14523350 et Monsieur Aziz Ben Omar El Farjani titulaire de la carte d'identité nationale numéro 14326234 la totalité du fonds de commerce sis à 119 Avenue Fethi Zouhayer Nkhilette Route Raoued Km 3 Cité El Ghazella Ariana entant que local de la vente de Pièces de rechanges de voiture.

Les oppositions seront reçues entre les mains des acheteurs Mr Wassim El Farjani et Monsieur Aziz El Farjani et seront recevables à l'adresse du fonds de commerce sis à 119 Avenue Fethi Zouhayer Nkhilette Route Raoued Km 3 Cité El Ghazella Ariana et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT. Cette annonce a été publiée au journal «Chourouk» le 01/02/2024.

2024400225FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, daté du 19/01/2024 enregistré à la recette des finances de Sousse le 22/01/2024 sous le numéro 24300195 quittance n°M007422, Mr Ali ben Bechir ben Ali Bouzouita a loué le tiers au fond droit à droite de la totalité d'un fonds de commerce du local situé à Sidi Abd Lahmid s7 immeuble b1 Cité Sprols Sousse, surface approximative 18m², à la Sté Socio Healthy Parapharmacie SARL, RNE : Z1676657 représentée par Mr Rabii ben Zeyed Ben Hsan Essalmi.

Un extrait du présent avis a été publié au journal Achourouk dans son édition du 01/02/2024.

2024S00156FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Syndic copropriétaires Résidence «Le palace»

Jardins de Carthage Tunis

L'assemblée générale s'est tenue le 3 novembre 2023 et enregistrée à la recette des finances de la Goulette daté du 14/12/2023 sous le numéro de quittance 128498 a élu un nouveau comité à l'unanimité des présents :

- Mourad Mahjoub : Président
- Hatem Masmoudi : Membre
- Brahim Abdelghaffar : Membre
- Noubi Ben Ismail : Membre.

2024R00262APSF2

Election du comité d'un syndic Résidence «Karim»

Avenue Yasser Arafet Sahloul1 - Sousse

Suivant PV en date du 14/5/2023 rédigé par les notaires de Sousse le Maître Khaled Ibn Taieb et le Maître Hayder Rakrouki, déposé à la municipalité de Sousse le 30/01/2024 sous n°1082/616, il a été mentionné l'élection du comité qui se compose :

Président : Mr Sami Jlassi

Vice-président : Mr Nabil Ben Sarba.

2024S00147APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tél. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C n°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Hamdi ben Ahmed Jaidi (Avocat) Titulaire de la cin n°00347028 demeurant au 51 rue n°66 cité El khadra Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente : La totalité de la propriété objet du T.F n°89308 Tunis (Melk Haouari) sise à El Menzah 9 A d'une superficie de 450 m² la dite propriété consiste en une villa composée de 3 étages un RDC composé d'une cuisine et une grande salle et d'une pièce le RDC est composé de deux salons salle de bain chambre à coucher le 1er étage genre duplex composé de salle de bain chambre à coucher et de deux pièces et d'un bâtiment tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de l'Ariana.

Mise à prix :

1.315.980,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana le lundi le 11/3/2024 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2024T00104VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Insaf Riahi

Avocate à la cour de cassation

2 bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, Bureau n°10-1000 Tunis

Matricule fiscal : 000/P/A/1018992Z

1/ Partie saisissante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal SA inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 0000110F sise à son siège social au 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis élisant domicile au cabinet de son avocat poursuivant maître Insaf Riahi avocate à la cour de cassation sis au 2 bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, bureau n°10-1000 Tunis.

2/ Partie saisie : Wissem ben Boubaker Khechim CIN n°04647447, commerçant, demeurant à 181, rue Mongi Slim Tunis

Description de l'immeuble : L'ensemble de la propriété objet du titre foncier n°8615, Ben Arous, dénommé «Amal», a une superficie de 348 mètres carrés, située à Mornag, à l'angle de rues. C'est une villa nouvellement construite composée d'un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier étage et une savonnerie sur le toit. En entrant par la porte principale, il y a un espace au sol fait de marbre, à droite se trouve une pièce et des escaliers menant au sous-sol, et après c'est une cuisine à laquelle on accède par des escaliers au-dessous du niveau du sol de l'habitation. A gauche il y a une pièce intermédiaire, une salle de réception et une salle à manger ouvertes l'une sur l'autre, et à l'avant il y a escaliers qui mènent au premier étage. Il y a aussi une pièce médiane découverte donnant sur le rez-de-chaussée (phare), au-delà de laquelle se trouve une coupole sculptée en gypse. A droite il y a un hall avec des escaliers menant au toit, puis une pièce, et à gauche il y a 2 pièces, une suite parentale. La construction est en briques et les planches sont de bonne qualité ainsi que le sol. Divers marbres et plafond en gypse. La superficie couverte de toute la résidence est d'environ 390 mètres carrés. La maison est entourée d'un jardin sur trois côtés, à l'avant, à droite et à gauche il y a le reste de la cuisine, et à l'arrière l'habitation est attenante au voisin. La propriété est bordée à l'ouest et au sud par une route, et à l'est et au nord se trouvent des bâtiments appartenant à d'autres.

La mise à prix : Six cent trente sept milles huit cent dix-neuf dinars six cents cinquante millimes (637.819.650D) à majorer des frais et débours qui seront fixés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu jeudi 7 mars 2024 à partir de 9 heures du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures de travail et sans conditions précises La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix. Les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2024T00106VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Moussa Sadok Farhat

Avocat à la cour de cassation

Avenue Hédi Chaker Tataouine 3200

Matricule Fiscal : 263617/NP/000

Tél : 75.861.844

Fax : 75.850.072

Partie poursuivante : Nader ben Abdelmajid ben Mohamed, résidant à Tataouine.

Partie poursuivie : Amor ben Ali Litime employé, résidant à Tataouine.

Date et lieu de vente : tribunal de 1ère instance à Tataouine, le lundi onze mars deux mille vingt quatre à 9h du matin (11-3-2024).

Mise à prix : Quarante huit milles huit cent vingt deux dinars 500 millimes (48.822, 500).

Immeuble saisi : La totalité de deux garages sis à maztouriya Tataouine se limitants au sud par la partie suivie au nord la voie publique à l'ouest par la partie poursuivie à l'est par une terre nue la surface est de 73.35 m².

Visite de l'immeuble : de 9 h du matin à 17H30 chaque jour sauf le samedi et dimanche et pour des amples renseignements, lecture du cahier des charges au greffe du dit tribunal bureau de l'Avocat poursuivant Moussa Sadok Farhat 20 Rue Hédi Chaker Tataouine.

2024R00260VEPA1

Vente par adjudication publique

Le 7/3/2024 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Sousse.

La partie poursuivante :

Faouzi Ben Saleh Ben Younes El Kbir, Transit, CIN n°2977993, demeurant à Sousse Rue 124 n°01.

Les débiteurs :

1) Hassen Ben Saleh Ben Younes El Kbir, Technicien en électrique, CIN n°02933991. 2) Hbiba Bent Saleh Ben Younes El Kbir, femme au foyer, CIN n°2915150- 3) Abderahmen Ben Saleh Ben Younes El Kbir, Avocat, CIN n°02817735 - 4) Salwa Bent Saleh Ben Younes El Kbir, femme au foyer, CIN n°04087730. 5) Radhia Bent Saleh Ben Younes El Kbir, femme au foyer, CIN n° 04129839, demeurant à Sousse Rue 14 de Sanaa Homet Etorki.

L'avocat poursuivant : Maître Abdalah Omrane, avocat à la cour de cassation, 14 avenue de République - Sousse - (Matricule fiscal : F1444490).

L'immeuble mis en vente : Une villa qui se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage objet du titre n° 219 Sousse parcelle n°1 située près de l'ancien abattoir de Sousse (cité turki) dont les limites de l'est un lot de terrain appartenant à la municipalité qui le sépare de la rue d'après le plan de l'affaire n°14590 / du sud une propriété d'autrui / de l'ouest rue de sanaa / du nord une propriété d'autrui... la superficie couverte est égale à 223 m², le rez-de-chaussée se compose d'un couloir et d'un hall et un salon et à coté 3 chambres à coucher et d'un deuxième couloir où se trouvent une chambre à coucher, une salle de bain, une cuisine, une toilette et une véranda couverte il y a aussi des extensions à l'arrière à savoir une chambre une toilette et une cuisine très ancienne que son toit va s'effondrer et se trouve aussi un bassin et un garage qui s'ouvre sur la rue, les murs extérieurs sont construits en briques, la superficie couverte est égale à 44 m² et la superficie du terrain est égale à 483 m².

Mise à prix : (565950 DT) selon le rapport de l'expert «Fathi Enajar».

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sousse.

2024S00158VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite d'une saisie immobilière

Cabinet Maître Mohamed Jebir

Avocat

MF : 798403/w/p/a

4 Rue Victor Hugo n°12 Sfax

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aux enchères publiques de l'immeuble sous-indiqué aura lieu le mercredi 6/3/2024 à partir de neuf heures du matin à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax 2.

Immeuble objet de l'adjudication :

Un terrain d'une superficie totale de 1405 m² comportant au nord une Villa d'une superficie de 274 m² contient un salon, salle de séjour, 4 chambres, deux toilettes, douche, cuisine avec toilette, dressing, deux vérandas. Au nord-est un garage d'une superficie de 32 m², sis à la route el Matar km 6.5 impasse Essiala Sfax et délimité au sud Entrée, à l'est et au nord Fandri et à l'ouest Samir Samoudi. La villa est équipée de l'eau et de l'électricité.

Poursuivant : Mohamed ben Ahmed Majdoub, non immatriculé au R.C. CIN n°05361827, domicile élu son avocat Maître Mohamed Jebir 4 rue Victor Hugo Sfax.

Partie saisie : Monther Aloulou, non immatriculé au R.C, C.I.N n°05266776, demeurant à la route el Matar km 6.5 impasse Essiala Sfax.

Motif Légal : En vertu de la saisie - immobilière n°23310 en date du 7/11/2023 établie par l'huissier notaire Morched Zouari en exécution de l'injonction de payer n°8857 rendue par le Tribunal de première Instance de Sfax 2 le 31/01/2022 et signifiée par l'huissier notaire Mohamed Cherif suivant exploit n° 11480 en date du 4/02/2022.

Mise à prix : Cinq cent cinquante mille Dinars (550.000.000D).

Majorée des frais fixés par le tribunal.

Observations :

1) Nul ne peut participer à l'adjudication que celui qui consigne au moins le tiers de la mise à prix et ce par l'intermédiaire d'un avocat conformément à l'article 425 du C.P.C.C.

2) On peut visiter les lieux pendant toute la semaine

3) Tous les frais sont ajoutés au prix de l'adjudication

4) Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du Tribunal de Première instance de Sfax 2 où se trouve le cahier des charges déposé ou au cabinet Maître Mohamed Jebir Avocat poursuivant 4 rue Victor Hugo n°12 Sfax.

2024X00140VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Amous Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la revente immobilière aux enchères publiques à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax sis à la rue Victor Hugo Sfax le lundi 4/3/2024 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies :

- Monsieur Abdeljalil Charfi, Avocat, demeurant route Sidi Mansour km 10 Sfax CIN n°01303725.

- Madame Hajer Bent Taher Bradai épouse Charfi demeurant à la route Sidi Mansour km 10 Sfax CIN n° 01328514.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'une parcelle de terrain clôturé sise route Sidi Mansour km 10 Sfax à droite vers centre ville d'une superficie de 884 m² objet du TF n°124862 Sfax dénommé «Elhana et Farah» Nord Sud du côté Est 27,60m du côté Ouest 27,65m du côté Est Ouest du côté Nord et Sud 32m y renferme une villa moderne à 2 étages et un garage de 542 m².

Le rez-de-chaussée : Composé d'une véranda Nord Ouest desservant à un salon et un séjour et une autre pièce, salle d'eau avec une douche cuisine avec un coin repas, un garage y renferme au coin une cuisine 1 du

côté Nord y existe un séjour surmonté comportant une chambre une salle de bain et un placard et des escaliers arrivant à l'étage supérieur.

Le 1er étage : Comporte un hall et 2 pièces et une salle de bain une Terrasse Nord Ouest et une Terrasse Est et au coin Nord Est y existe une piscine et un jardin.

Equipé d'électricité et eau potable nouvellement construite et un joli plan.

Délimité au Nord et Est des voisins au Sud Cheikrouhou à l'Ouest une rue d'où l'entrée.

Mise à prix :

- Cinq cent soixante quatre mille Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 188.000,000 D.

2024X00141VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur des biens communs

Par ordonnance sur requête n°3962 rendue par le tribunal de première instance d'Ariana le 14/11/2023, la nomination de Mr Marhag Moez, situé au 08, rue de Kuwait, 3ème étage, bureau n°14, entant que liquidateur des biens communs entre Mr Ridha Chouchene, titulaire de la carte d'identité nationale n°05188668 délivrée à Tunis le 12/11/2005 et son ex-femme, Mme Rim Marouki, titulaire de la carte d'identité nationale n°05228569 délivrée le 23/3/2007, étant donné qu'ils étaient mariés sous le régime de copropriété.

La mission du liquidateur consiste à dresser un inventaire des biens communs et des dettes y afférentes sous la surveillance du juge commissaire Madame Nahla Bouafia.

Tout créancier de l'une ou l'autre partie est tenu de produire les justificatifs de ses créances au cabinet du liquidateur, directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis.

2024R00261VEPA2

Remplacement de l'administrateur judiciaire

SOCIETE LES CHATTONS

Au capital de 10000 dinars

Siège social : Rue Mohamed Abbou - Bouhsina - Sousse

Mat.Fisc. : 1170062 S/A/M/000

Suivant la décision émanant du tribunal de première instance de Sousse dans le dossier n°64584 en date du 26 décembre 2023 relatif à la société «les chattons» de nommer un administrateur judiciaire pour gérer la société avec les pouvoirs les plus étendus et suite à la décision du président du même tribunal en date du 23 Janvier 2024, il a été décidé le changement de l'administrateur judiciaire Monsieur Sifeddine Chebil Mahjoub par l'administrateur judiciaire Mr Ayadi Abdelmajid pour continuer la Mission.

2024S00151VEPA2

Société DATA BOX SA

Capital social 1.150.000 DT

Siège social : immeuble Ennour centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant unique : 0565877L

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 30/01/2024, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société DATA BOX SA sous le contrôle du juge commissaire Mr Omar Maaref.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, Tél 71.889.549 Fax : 71.889.621).

2024400220VEPA2

Société TELNET HOLDING SA

Capital social : 12.130.800 DT

Siège social : immeuble Ennour centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant unique : 0496236W

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 30/01/2024, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société TELNET HOLDING SA sous le contrôle du juge commissaire Mr Omar Maaref.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, Tél 71.889.549 Fax : 71.889.621).

2024400221VEPA2

Société TELNET INCORPORATED SA

Capital social : 7.000.000 DT

Siège social : immeuble Ennour centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant unique : 0539731 T

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 30/01/2024, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société TELNET INCORPORATED SA sous le contrôle du juge commissaire Mr Omar Maaref.

Tout intéressé peut contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, Tél 71.889.549 Fax : 71.889.621).

2024400222VEPA2

Avis aux créanciers

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès au tribunal de première instance de Tunis, affaire n°2053, il sera procédé au distribution de la somme (19.500d000) Déposée à la Trésorerie des finances de Manouba le 4/8/2021, quittance numéro M033882. Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale représentée par son avocat Mili Mahmoud Riadh contre Sté Geosmar North Africa.

Dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu. Cet avis est rédigé conformément à l'article 466 - 467 et 468 du cpcc.

2024400224VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE ULYSSE DE PROMOTION ET DE SERVICES AUDIO

«SUPSA»

S.A au capital social de 227.000 D

Siège social : Rue Mohamed Makhlouf Houssine Houmt Souk Djerba 4180

Matricule Fiscal : 1231233 H/A/M/000

RNE : B2414152012

CNSS : 310885-00

Les actionnaires de la société Ulysse De Promotion et de Services Audio «SUPSA» SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 25/02/2024, à midi (12h) au siège de la société, sis à la Rue Mohamed Mkhlouf Houcine Houmt Souk Djerba, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la continuité de l'activité en application de l'article 388 du CSC.

2. Pouvoirs pour formalités.

2024R00271SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule Fiscal : 001801GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 6 mars 2024 à 12H au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. La situation financière de la société et la continuation de son activité.

2. Prendre une décision définitive quant à la solution pour sortir de la crise.

3. Les pouvoirs.

2024S00162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule fiscal : 001801 GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 6 Mars 2024 à 10H au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2022.

4. Lecture du rapport du Conseil d'Administration du Groupe Société Sousse Nord relatif à l'exercice 2022.

5. Lecture des rapports du commissaire aux comptes du groupe Société Sousse

Nord relatifs à l'exercice 2022.

6. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2022.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

9. Fixation du montant des jetons de présence.

10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

2024S00163SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

ATL

Location Longue Durée

Société anonyme

Au capital social de 2.000.000 DT

ID RNE : 1643674W

Siège social : ENNOUR BUILDING - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajene

Messieurs les actionnaires de la Société ATL Location Longue Durée «A.T.L LLD», sont invités à assister à

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 4/3/2024 à 9h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023.

3. Approbation des états financiers clos au 31/12/2023.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2023

6. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2024400212SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LA SOCIETE AUDIO VISUAL INTERNATIONAL PRODUCTIONS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000

Siège social : Avenue 13 Août, Choutrana II, La Soukra 2036 Ariana

MF : 842838Z/A/M/000

RC : B133402003

Messieurs Les actionnaires de la société Audio-visuel International Productions - Tunisie, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 Février 2024 à 9 heures au siège social de la société Le Charme Immobilier sis à Rue 8612 Impasse n°85 Zone Industrielle Charguia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la cooptation de Melle Ikram Jandoubi à titre exceptionnel en tant qu'administrateur au conseil d'administration réuni le 31 Janvier 2024.

2. Désignation des membres du conseil d'administration.

3. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023

4. Questions diverses.

2024400227SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LA SOCIETE TUNIMEDIA

Société anonyme

Au capital de 1.000.000

Siège social : Avenue 13 août, Choutrana II, La Soukra 2036 Ariana

MF : 875036A/A/M/000

RC : B0321012004

Messieurs Les actionnaires de la société TUNIMEDIA, sont convoqués à l'assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le 21 février 2024 à 12 heures au siège social de la société Le Charme Immobilier sis à Rue 8612 Impasse n°85 Zone Industrielle Charguia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la cooptation de Melle Ikram Jandoubi à titre exceptionnel en tant qu'administrateur au conseil d'administration réuni le 31 Janvier 2024.

2. Désignation des membres du conseil d'administration.

3. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023

4. Questions diverses.

2024400228SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société bar de Sfax - Sarl

Capital : 2800 dinars

14 avenue Hédi Chaker Tunis

Matricule fiscal : 01654/P/M/000

Registre de commerce : B127651998 du 21/02/1998

CNSS : 35947-57

Ordre de jour :

Résultat de l'exercice 2023

- Renouvellement de mandat du gérant

Messieurs les associés de la société bar de Sfax sont convoqués à l'AG qui aura lieu le 12 Avril 2024 à 17 h au siège social de la société pour statuer sur les résultats de l'exercice 2023 et le renouvellement de mandat du gérant pour une période de cinq ans renouvelables.

2024400226SRLB3

DIVERS

Avis au public

Jugement de tutelle

Par jugement de tutelle rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia sous le n°5223 du 23/01/2024 Aicha Ben Aziza a été nommée tutrice de son époux Hédi Aouini pour gérer ses affaires et disposer pleinement de ses gains.

2024R00263DIVD2

Avis

Suivant la décision du tribunal de 1ère instance d'Ariana en date du 16/5/2023, procès n°1989 le tribunal a décidé de nommer Mr Alaa Edinne Ben Fathi Ben Mohamed Abdalrahim comme tuteur de son grand-père maternel, Ahmed ben Saleh ben Ahmed Al Merabet né le 15/3/1926, à la place de sa mère, Samira El-Marbet pour la gestion de ses affaires Administratives et financières et la disposition de ses biens.

2024R00267DIVD2

Jugement de tutelle

Conformément à un arrêt de soumission rendue par le tribunal de 1ère instance de Gafsa du 22 novembre 2023 n°696, Mme Kamla bent Hassan ben Mohammad Mosbah, titulaire de la CIN n°06173658, a été désignée tutrice de sa sœur Najia née le 15 octobre 1984 à Fej, titulaire de la CIN n°14712746, qui a été mise en quarantaine en raison de sa faiblesse mentale, elle a fait l'objet d'une décision d'interdiction rendue par le tribunal de 1ère instance de Gafsa numéro 78396 du 26 décembre 2022.

2024R00268DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mme Fouzia bent Hussein ben Hammouda Bouzir annonce le perte de son titre de propriété n°03/1912 daté le 01/7/2003 relatif au titre foncier n°35746 Monastir sis à Ksar Hellal et elle a obtenu un certificat de perte concernant le titre de propriété mentionné ci-dessus édité par le chef de poste de police nationale de Ksar Hellal daté le 30/01/2024 sous le numéro 77.

Cette annonce sera publiée au journal "le Quotidien" le 3/02/2024.

2024S00159DIVD2

Perte de titres de propriété

Madame Feten Bent Mostafa Bouaziz déclare avoir perdu deux titres de propriété concernant une parcelle de 80 m² contenant une maison située à la route Agereb km 3 Sfax, les deux contrats perdus sont :

1- Un acte de vente daté le 3 janvier 1996 enregistré le 14 janvier 1997 n°264 dressé par les notaires Mhamed Ali Karray et Kais Karray.

2- Un acte de vente daté le 13 février 1997 enregistré le 19 août 1998 n°M054809 dressé par les notaires Chahir Hachicha et Moncef Bouaziz.

Et elle veut extraire deux autres au lieu de deux titres perdus.

Aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Abdmajid Bouaziz à son bureau rue des notaires Rahbet Remed n°12 Sfax après un délai de 30 jours.

2024X00138DIVD2